

Québec, le 14 août 2007

Monsieur Arthur Fauteux
Préfet de la MRC de Brome-Missisquoi
749, rue Principale
Cowansville (Québec) J2K 1J8

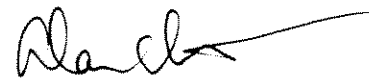
Monsieur le Préfet,

La présente fait suite à la demande de M. Francis Dorion, directeur du service de la gestion du territoire de votre MRC, de rectifier le compte-rendu du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ce document porte sur la consultation menée par la MRC, le 28 mai 2007, à Bedford sur le développement de l'énergie éolienne.

Contrairement à ce qu'il est possible de lire dans le compte-rendu, le règlement de contrôle intérimaire numéro 07-1006 de la MRC est en vigueur depuis le 15 décembre 2006.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Membre et vice-président,



Alain Cloutier